



Référentiel-ressources rev3 sur les politiques de la ville et le renouvellement urbain

Version 1
9 avril 2018



Introduction

La Région Hauts-de France a actualisé en septembre 2017 un Référentiel de la Troisième Révolution Industrielle (TRI). L'objectif de ce référentiel est d'orienter l'action et de favoriser l'appropriation de rev3 dans différents secteurs d'activité. Ce document de portée générale est complété par des référentiels spécifiques. Plusieurs sont envisagés : zones d'activités, patrimoine immobilier de la Région, enseignement supérieur et recherche, renouvellement urbain.

Les politiques de renouvellement urbain constituent un enjeu important dans la région Hauts-de-France. Les 57 quartiers concernés vont connaître des transformations importantes qui recouvriront de nombreuses dimensions : les bâtiments rénovés ou reconstruits, les équipements et les espaces publics, l'accessibilité, les circulations, les liens avec le reste de la ville, le développement économique, les services aux habitants. Ces dimensions constituent autant de domaines d'applications possibles de la TRI. La cohérence de l'action publique implique que les politiques de renouvellement urbain intègrent les priorités de la TRI. C'est nécessaire pour atteindre les objectifs de la politique climat-air-énergie. C'est aussi un moyen d'enrichir les politiques de renouvellement urbain au regard de plusieurs objectifs : amélioration du confort et des usages, réduction de la facture énergétique, développement de l'innovation, action économique... Quel que soit le point d'entrée, renouvellement urbain ou TRI, la cohérence de l'action publique passe aussi par une intégration des politiques de renouvellement urbain dans l'ensemble des politiques urbaines, ainsi que par la prise en compte des interactions entre les différentes échelles territoriales (quartier, ville, agglomération).

L'intégration des thèmes de la TRI dans les opérations de renouvellement urbain implique une appropriation par les acteurs impliqués dans ces opérations, ainsi que des actions de formation. Le « référentiel-ressources » fait partie des supports qui pourront être utilisés pour diffuser la culture rev3 auprès des acteurs du renouvellement urbain. Pour que l'appropriation par les acteurs puisse se faire dans la durée, il est important que le référentiel évolue au cours du temps et constitue une composante d'un espace de ressources qu'il faudra animer.

Partie 1

Pourquoi décliner le référentiel Rev3 dans le champ des opérations de renouvellement urbain ?

- Objectifs du référentiel
- Cibles
- Enjeux dans le champ des opérations de renouvellement urbain
- Un référentiel-ressources qui devra être actualisé au cours du temps

Les objectifs de Rev3

- Les objectifs de Rev3
- Les critères propres
- Les critères associés

Les objectifs du NPNRU

- Les 6 objectifs incontournables
- La gouvernance du projet

Les principes et l'usage du référentiel

- Appui à des démarches opérationnelles, illustration par des exemples.
- Support à une dynamique, démarche d'amélioration progressive
- L'adapter au contexte local
- Support à l'engagement au niveau local

Partie 2

Rappel des six objectifs incontournables des projets de renouvellement urbain :

- Augmenter la diversité de l'habitat (*objectif reformulé ainsi : Améliorer l'attractivité des quartiers ANRU en intégrant les objectifs de la TRI*) 3
- Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées 6
- Favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique 8
- Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants 21
- Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers 28
- Réaliser des aménagements et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sureté et anticipant les évolutions et mutations futures 34


Améliorer l'attractivité des quartiers ANRU en intégrant les objectifs de la TRI


La politique de rénovation urbaine vise d'abord à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers cibles. Pour cela, les actions sur l'offre de logement constituent un levier majeur. Il s'agit d'abord de dédensifier quand cela est opportun, puis de travailler à la qualité résidentielle au sens large. C'est ainsi qu'un premier point de contact peut se faire entre les objectifs de l'ANRU et ceux de la TRI, avant d'élargir à d'autres registres d'action.

Les intentions de la TRI sont par nature fondées sur des préoccupations environnementales et énergétiques : moins consommer, moins polluer, partager l'énergie produite en local, recycler, etc. Appliquées aux quartiers, le potentiel de gain en condition de vie et en attractivité est évident. Les ménages peuvent gagner en pouvoir d'achat par la réduction des factures énergétiques, dans des logements neufs ou rénovés. Le souci d'appropriabilité des solutions techniques dans les logements limite la complexité d'usage, et maintient la mixité intergénérationnelle. La réduction des émissions de GES participe à une meilleure qualité de l'air. La priorité donnée aux mobilités douces réduit de son côté beaucoup de nuisances (moins de bruit, moins d'accidents, moins de pollution). Ces quelques exemples suffisent à démontrer que l'imbrication des objectifs ANRU et TRI peut contribuer à un même effet vertueux : élever la qualité d'usage des espaces publics et privés, et élever par là-même les conditions de vie sur les territoires cibles.

Bien évidemment, l'intégration des critères de la TRI dans les quartiers ANRU ne peut suffire. Les actions traditionnelles de la politique de la ville (commerces et services, sécurité, vie associative, écoles, loisirs, culture, etc.) demeurent incontournables au bénéfice des habitants des quartiers. Mais il faut attendre des efforts d'imprégnation réciproque entre ANRU et TRI un attachement aux quartiers pour des questions de conditions de vie et non plus d'habitude de vie.

- | | |
|--|---|
| 1. L'attractivité résidentielle par la durabilité du parc de logements | 4 |
| 2. Leviers d'attractivité hors logement | 5 |

ENGAGEMENT		L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE PAR LA DURABILITE DU PARC DE LOGEMENT		
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux	Bénéfices attendus		
	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des qualités d'usage énergétique des logements - Réduire les factures énergétiques résidentielles - Faciliter les trajectoires résidentielles ascendantes sur le quartier - Améliorer l'adéquation logement / ménage dans le logement et / ou le quartier - Amélioration de l'image du quartier auprès des habitants eux-mêmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la demande locative interne et externe - Amélioration de l'image du quartier à l'échelle de la ville - Réduction de la vulnérabilité et / ou précarité énergétique - Réduction des mutabilités contraintes - Lien à faire avec l'axe de la mobilité 		
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	EPCI – Ville -- associations de quartier – opérateurs sociaux sur l'énergie et la mobilité – Conseil Départemental – DDTM ARHLM – Bailleurs HLM			
Dimension citoyenne	Démarche de connaissance s'adressant à tous les profils			
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les problématiques et attentes résidentielles des ménages (sur-sous occupation, impayé, coûts d'usage, aménagements, nuisances sonores, achat, HLM.). - Connaître les problèmes de santé liés au bâti (salubrité, hauteur, adaptabilité du logement, nuisances sonores, etc.) - Connaître problématiques et attentes résidentielles liées à la mobilité. - Réfléchir l'évolution du parc (taille des logements, niveau d'équipements dans un esprit de résidentialisation) en fonction des besoins et des attentes des ménages du quartier - Elaborer des plans de mutation interne, en veillant surtout à l'adéquation entre taille du ménage et surface occupée - Management énergétique aux échelles pertinentes selon bâti (immeuble, entrée, typologie) - Gestion locative de proximité intégrant la dimension énergétique - Suivre l'évolution par items de la satisfaction résidentielle à l'échelle du quartier et du logement 			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Conseil Départemental (réseaux des TS, FSL énergie) Observatoire social (demande, attribution, rotation) Observatoire de la demande sociale unique (HLM) Bailleurs HLM, impactés par le manque d'attractivité et les impayés énergétiques			
Niveaux de performance et actions associées	*	**	***	
Satisfaction résidentielle	Très faible	Faible	Moyenne	
Qualité d'usage résidentielle	Très faible	Faible	Moyenne	
Intentions résidentielles	Partir	Rester si...	Rester	
Impayés énergétiques	Très faible	Faible	Moyenne	
Mutabilité contraintes	Moyenne	Faible	Très faible	
Cohabitation des générations	Très faible	Faible	Moyenne	
Image améliorée	Très faible	Faible	Moyenne	
Demande locative	Sans progrès	Progression légère	Progression évidente	
Points de vigilance, risques				
Exemples, sources				

ENGAGEMENT		LEVIERS D'ATTRACTIVITE HORS LOGEMENT		
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux		Bénéfices attendus	
		<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'offre en commerces et services - Amélioration de l'image du quartier auprès des habitants eux-mêmes 		<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la demande locative interne et externe - Amélioration de l'image du quartier à l'échelle de la ville - Diversification de la sociologie des ménages passant et / ou vivant sur le quartier - Réduction des mobilités contraintes
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Ville – Aménageurs – architecte-urbaniste – bailleur(s) - associations			
Dimension citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Des rôles à tenir par les associations de quartier - Plus de sociabilité 			
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Charte de vie dans le quartier (associer les habitants à gouvernance et animation) - Création ou renforcement d'une maison de quartier, avec développement des actions vers les problématiques TRI (énergie, déchets, alimentations, mobilité...) et d'échanges de service entre habitants - Création d'espace(s) de convivialité (place, kiosque, aire de sport, espace vert...) - Présence et / ou accessibilité des services et commerces de base 			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Outils cadres et conventions favorables aux commerces de proximité et implantations des services publics.			
Niveaux de performance et actions associées	*	**	***	
Finalisation d'une charte				
Implication des habitants dans la vie locale				
Développement et vie des associations				
Démarche de concertation				
Nombre d'espace de convivialité				
Fréquentation des espaces de convivialité				
Points de vigilance, risques	Penser à un équipement en commerces et surtout en services équilibré, c'est-à-dire ne limitant pas les occasions de mobilité hors quartier.			
Exemples, sources				

Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées

La priorité de densité du quartier répond à deux impératifs : éviter l'artificialisation des sols dans le développement de la ville et diminuer les distances (pour l'accès aux services, aux équipements et pour les réseaux divers). Il est donc important d'appréhender le quartier dans son territoire (commune, intercommunalité). En parallèle de la densité de l'habitat, il est pertinent d'étudier la compacité du bâti. Une forte compacité permet de réduire les pertes énergétiques en minimisant la surface de l'enveloppe des logements.


Cependant, la dé-densification est parfois nécessaire pour améliorer la qualité de vie dans le quartier.

L'étude de la densité d'un projet doit se faire en intégrant la conservation ou la création d'espaces de respiration. La mixité des fonctions (commerces, bureaux, logements) contribue à une logique des « courtes distances » et assure une présence humaine à toutes les heures du jour et de la semaine. Enfin, l'intégration de nouvelles fonctions tertiaires dans les quartiers contribue à éviter la création de friches administratives, hospitalières voire militaires.

Enfin la densité passe aussi par la mutualisation des espaces, notamment des parkings (ex : parking utilisé le jour par entreprises et la nuit par les habitants).

3. Favoriser une organisation plus compacte du quartier

7

Engagement, objectif		Favoriser une organisation plus compacte du quartier		
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux	Bénéfices attendus		
	Renforcer la densité urbaine dans les quartiers les mieux situés et les mieux desservis. Développer des fonctions du quartier sans consommer de nouveaux terrains naturels.	Contribution à la limitation de l'étalement urbain afin d'éviter une diminution des terres agricoles et une augmentation des surfaces artificielles.		
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Acteurs en charge de la définition de la stratégie d'intervention urbaine : EPCI...			
Dimension citoyenne				
Actions	Diagnostic approfondi du foncier afin d'identifier les potentialités, les espaces mutable Bâtiments compacts avec une emprise au sol réduite Plan d'aménagement du quartier, distinguant des zones bâties relativement denses et des zones paysagères Renforcement de la densité des zones bâties Aménagement des friches industrielles en conservant ou non le bâti			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Une stratégie financière et une mobilisation des outils d'intervention foncière (EPF...) Les documents d'urbanisme définissent le cadre d'intervention : PLU, PLUi, SCOT, PADD.			
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***	
Densité en référence au SCOT	Densité entre 1,1 et 1,2 par rapport à l'objectif de densité minimale du SCOT pour le secteur concerné	Densité entre 1,2 et 1,5 par rapport à l'objectif de densité minimale du SCOT pour le secteur concerné	Densité supérieure à 1,5 par rapport à l'objectif de densité minimale du SCOT pour le secteur concerné	
Compacité du bâti (Volume chauffé/Surface d'enveloppe extérieure)	<i>Bornes à définir selon recommandations BE énergétique</i>			
<i>Alternative à confirmer :</i> Compacité du bâti (Surface d'enveloppe extérieure/Surface habitable)	<i>Bornes à définir selon recommandations BE énergétique</i>	https://passivact.com/Concepts/files/CompaciteBatiment-Consequences.html		
Densité des réseaux énergétiques (MW/ml)	<i>Bornes à définir selon recommandations BE énergétique</i>			
Points de vigilance, risques	L'objectif d'un renforcement de la densité urbaine est un principe général cohérent avec les principes de la démarche rev3, mais il ne peut s'appliquer à tous les quartiers : dans des secteurs concernés par une demande de logements plus faible, un marché détendu, c'est un desserrement urbain qu'il faut, au contraire, envisager.			
Exemples, sources				

Favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique

Lors du précédent programme de Renouvellement Urbain, les priorités étaient surtout axées sur l'amélioration des équipements, des logements et des espaces urbains. Cette démarche était accompagnée d'une prise en compte des habitants comme usagers de ces différents espaces. Ceci a permis effectivement un renouvellement des habitations et des espaces de vie et de services. Ce programme a cependant montré ses limites dans ce que les habitants ou futurs habitants n'étaient pas perçus comme des forces économiques potentiellement créatrices de leurs propres emplois et d'aménités pour le quartier.

Dans la nouvelle programmation, l'habitant-acteur et même auteur de son propre développement et du développement des services et du cadre de vie de son quartier, est un élément central.

Spatialement, le programme vise à rassembler des fonctions du quartier qui étaient auparavant séparées volontairement : services marchands et non-marchands, équipements publics et privés, habitat et lieux de création d'activités. Au-delà de la densification urbaine mais surtout humaine qui vise aussi à une rationalisation des usages et à une économie de m² (et donc à un usage plus écologique), il s'agit surtout de ne plus compartimenter et de rendre plus perméable les interactions entre ces fonctions et surtout entre ces différents « moments » de l'habitant : habitant-logé, habitant-acteur économique, habitant-usager de service public, habitant-consommateur responsable, habitant-acteur citoyen...


Il y a donc une très forte convergence de la démarche REV3 avec la démarche NRU notamment sur les aspects économiques.

Sur la mixité fonctionnelle qui densifie et rationalise les usages en croisant les publics. On est là dans une démarche de mutualisation d'espaces mais aussi d'usages. On peut dire que nous sommes dans une Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération avec une logique « un lieu, plusieurs usages ». C'est le cas pour la production d'énergies renouvelables en réseau mais c'est tout aussi vrai dans le domaine économique avec la coopération et la mutualisation économique (bureaux partagés, tiers-lieux, services de mobilité locaux...) ainsi que dans l'innovation sociale (innovation organisationnelle, dans les services publics, privés et citoyens de proximité)


L'Economie Circulaire est également une démarche qui s'intègre parfaitement dans la logique NPRU en cela qu'elle considère d'abord les ressources endogènes au quartier comme des ressources sur lesquelles reconstruire le quartier en lui-même mais aussi reconstruire son économie locale. Cette économie de proximité qui a longtemps souffert de la caractérisation mono-spécifique et du zonage des grandes métropoles est aujourd'hui revue dans une logique de circuits-courts économiques et de production avec l'introduction de l'agriculture et de l'alimentation locale par exemple. Cette vision amène bien entendu à considérer la formation et la montée en compétence des habitants, ainsi que de leur insertion professionnelle à travers ces nouvelles activités créées dans le quartier.


Toutes ces caractéristiques physiques et organisationnelles visent, à travers le (re)développement économique et social du quartier, à assurer un mieux-vivre et retisser des liens sociaux parfois distendus entre les habitants d'un territoire et au-delà du simple quartier en renouvellement mais bien à l'échelle d'un bassin de vie. A travers l'engagement des habitants dans une transition sociale et écologique que proposent conjointement le NPRU et la TRI/REV3, c'est bien ce mieux-vivre ensemble qui est l'objectif.


4. Développer une mixité fonctionnelle de programme en conciliant les trois sphères, économique, sociale et environnementale 10
5. Innover par l'économie de la fonctionnalité 12
6. Soutenir la recherche et le développement économique régional en valorisant les filières Favoriser recherche et développement économique en valorisant les filières écologiques, d'économie sociale et solidaire et d'emploi 13
7. Valoriser des sources d'énergies renouvelables et propres, d'un point de vue de filière économique 14
8. Développer une filière de réduction et de valorisation des déchets sur le quartier 15
9. Soutenir les activités économiques locales qui s'insèrent dans des démarches d'économie circulaire, notamment l'agriculture urbaine 16
10. Favoriser la formation professionnelle au travers des projets urbains sur des métiers TRI 17
11. Favoriser l'émergence de lieux ressources, favorable à l'initiative citoyenne, à l'insertion sociale et professionnelle (tiers lieux) 18
12. Favoriser l'échange de biens et de services, le partage savoir-faire, 19
13. Favoriser des modes de production et de consommation responsable 20


Engagement, objectif	Développer une mixité fonctionnelle de programme en conciliant les trois sphères, économique, sociale et environnementale		
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux Émission GES Développement de l'emploi Développement culturel Développement de l'accès à la Santé Développement du sport en pratique libre Enjeux du Développement Durable - équilibrer les démarches - préserver et redévelopper la biodiversité dans les quartiers urbains - réconcilier les habitants et la nature - offrir un accès à la nature à chaque habitant	Bénéfices attendus - rationaliser les déplacements et transports, et ainsi éviter l'émission de GES - assurer une qualité de service public ou privé de proximité à une population qui en a particulièrement besoin - limiter les dépenses des ménages sur les déplacements - assurer un accès à la culture pour toutes et tous et une égalité de traitement - développer le lien social entre habitants et acteurs du quartier - développer des emplois de proximité pour les habitants du quartier (lutte contre les freins à la mobilité professionnelle) - développer la pratique physique et l'accès à la santé pour tous - évite la gentrification - ensemece les quartiers environnants - prise de conscience écologique à partir de la découverte de la nature banale et proche. - montée en compétences et amélioration des pratiques des entreprises du quartier en termes de RSE	
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)	 à la marge : Critères 7 (Economie Circulaire), 8 (Economie de la Fonctionnalité), 9 (Développement Durable), 11 (gouvernance élargie et coopérations locales)		
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Aménageurs : collectivités et SEM d'aménagements dans les plans d'urbanisme, les règlements d'urbanisme et leurs capacités à attirer des acteurs économiques endogènes par des mesure incitatives (ex : Appel à Manifestation d'Intérêt) dans la qualité écologique/biodiversité des espaces urbains et dans la planification urbaine. EPARECA Promoteurs : dans leur offre, dans l'innovation des projets proposés Syndicats professionnels de commerçants et d'artisans : dans leur capacité à accompagner les acteurs locaux dans des modèles innovants et inclusifs de commerces/services de proximité Acteurs de l'ESS engagés dans l'Education à l'Environnement/nature Ecoles du quartier Acteurs économiques de proximité ou impliqués sur le territoire		
Dimension citoyenne	Participation des habitants/usagers/clients dans la gouvernance des activités économiques produites : coopérative de consommation, commerces d'utilité sociétale... Participation des habitants à la gestion écologique des espaces (plantations, espaces verts partagés), à la gestion écologique et sociale des lieux publics (Locaux Collectifs Résidentiels)		
Actions	Inventaire des forces et des acteurs du territoire susceptibles de porter des projets innovants de commerces et services de proximité. Accompagnement et capacitation des habitants pour participer à des services publics et privés de proximité. Évaluer l'impact sociétal de chaque action économique menée (lors de l'implantation d'une fonction par exemple). Evaluer l'hybridation des ressources (marchandes, réciprocité-collaborative, redistribution) de chaque action économique		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	- IREV sur les outils QPV, charte de renouvellement urbain - Méthodes de capacitation développées par des « facilitateurs » - Outils et acteurs de la Politique de la Ville, EPARECA - Agences d'urbanisme, Institut Godin, Réseau Alliances - Réseaux d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire - Définition innovation sociale de l'État (Loi ESS 2014) + transcription dans les politiques locales.		
Niveaux de performance	*	**	***

(critères, les 3 niveaux)			
Capacité à identifier et prendre en compte les besoins des populations et à associer les parties prenantes	Concertation-information	Co-construction avec les acteurs connus de la société civile	Co-construction avec l'ensemble des acteurs dont habitants
Préfigurer les fonctions	Pas de préfiguration	Préfiguration avec acteurs extérieurs	Préfiguration majoritairement avec acteurs endogènes
Inciter la mutualisation et les coopérations entre fonctions	Pas de mutualisation, pas de coopération fonctionnelle	Mutualisation fonctionnelles	Coopérations économiques, modèles économiques hybrides
Performance DD des entreprises locales	10 % des entreprises du quartier ont réalisé une démarche RSE	30 % des entreprises du quartier ont réalisé une démarche RSE	- 60 % des entreprises du quartier ont réalisé une démarche RSE
Analyse DD des fonctions prévues	Les fonctions prévues possèdent une labellisation ISO 14000	Les fonctions prévues s'inscrivent dans une démarche type HQE	Les fonctions prévues s'inscrivent dans une démarche type « démarche progrès »
Points de vigilance, risques	Désadéquation de la temporalité de l'urbanisme avec la temporalité des parties prenantes : « demain » ne signifie pas la même chose pour un habitant ou un aménageur		
Exemples, sources	<ul style="list-style-type: none"> - démarche de co-construction sur la ZAC de Fives Cail à Lille (SORELI/Ville de Lille/MEL) - démarche sur la ZAC des Alouettes, Bruay (CA Béthune Bruay), quartier de l'Horlogerie - API City - EPARECA 		

Engagement, objectif		Innover par l'économie de la fonctionnalité	
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux	Bénéfices attendus	
	Réduire l'étalement urbain Réduire le gaspillage de ressources naturelles et humaines	Favorise la mutualisation de moyens et les coopérations économiques Permet des initiatives économiques à fort impact social mais fragiles économiquement Sensibilise à une rationalisation de l'usage par les utilisateurs de lieux et de services	
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)			
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Acteurs : promoteurs engagés dans l'EFC (Astrid, ETIC...) Syndicats professionnels dans la sensibilisation de leurs adhérents (commerce, services) : CMA, CCI Porteurs de projets citoyens issus du quartier ou non		
Dimension citoyenne	Sensibilisation des habitants et acteurs locaux à l'usage plutôt que la surface dans l'usage des équipements publics et privés		
Actions	Réfléchir les actions de préfiguration, de conception des bâtiments et de leurs usages dans la logique d'un usage mutualisé et non des m2		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Club Noé sur la sensibilisation		
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***
Sensibiliser les parties prenantes Mettre en relation et échanger Mutualiser et coopérer dans la mise en œuvre	Simple information sur l'EFC	Séminaire de réflexion-action sur les futures fonctions du quartier au regard de l'EFC	Mise en œuvre effective d'actions d'EFC y compris dans la préfiguration d'activités
Points de vigilance, risques	<ul style="list-style-type: none"> - Aller au-delà du « secret des affaires » - Accompagner dans la mutualisation, coopération (acquisition de la culture et méthodologie de mise en œuvre) 		
Exemples, sources	<ul style="list-style-type: none"> - Club Noé - ETIC 		


Engagement, objectif Favoriser recherche et développement économique en valorisant les filières écologiques, d'économie sociale et solidaire et d'emploi			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux		Bénéfices attendus
	Développer l'emploi pour les habitants du quartier ... les former ... détecter et orienter vers des métiers d'avenir		- baisse du chômage dans le quartier - hausse des niveaux de qualifications
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)	 <p>selon les filières : autres critères sur l'économie de la fonctionnalité (bâtiment), économie circulaire (agriculture urbaine), gouvernance élargie/coopération (économie sociale et solidaire sur l'insertion professionnelle par exemple ou les groupements d'artisans)</p>		
Acteurs pertinents (et spécifiques)	- acteurs recherche : laboratoires - acteurs intermédiaires d'application, clusters : CD2E - acteurs ESS - collectivités en appui		
Dimension citoyenne	Participation des clients/usagers/habitants dans les plateformes coopératives (SCIC) pour l'éco-rénovation, ex : Auto-Réhabilitation Accompagnée		
Actions	Recueillir les besoins des acteurs par filière, définir des enjeux communs, favoriser les regroupements d'acteurs locaux en filière		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	- AMO TRI - AMO diverses - DLA collectif - FIDESS		
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***
Regroupement d'acteurs économiques	Simple partage d'informations	Mutualisation de moyens	Coopérative d'entreprise et démarche intégrant la recherche/développement
Groupement associant le monde de la recherche	En simple partenariat de ressource	En ressource en amont des projets	Cluster intégré
Points de vigilance, risques	Offrir une contrepartie initiale pour favoriser le regroupement des acteurs et l'investissement temps que cela représente, ex : proposer un ensemble significatif de logements à rénover pour favoriser la création d'une coopérative d'artisans en éco-rénovation		
Exemples, sources	- Pôle éco-rénovation Tourcoing, la Bourgogne - Pôles Territoriaux de Coopération Economique - ARA, APES - CD2E/Cluster Ekvation sur l'accompagnement à la création de groupement d'artisans - Territoire zéro chômeur		


Engagement, objectif				Valorisation les sources d'énergies renouvelables et propres, d'un point de vue de filière économique			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux		Bénéfices attendus				
	Développer les EnR par des débouchés solides		Assure une filière pérenne dans le temps et renforce les entreprises de la filière				
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)							
Acteurs pertinents (et spécifiques)	<p>Les producteurs d'appareils</p> <p>Les développeurs privés lucratifs /et solidaires : Energ'Ethic, Solis</p> <p>les installateurs locaux</p> <p>les financeurs des EnR : NEF, Energie partagée, ADEME, Caisse des Dépôts, clubs cigales</p> <p>Les fournisseurs : EDF, Enercoop</p> <p>Les clients/habitants/usagers</p>						
Dimension citoyenne	Participation et financement participatif des citoyens dans les structures créées						
Actions	Détecter des potentiels de productions d'EnR, identifier des besoins et des opportunités, favoriser la rencontre de l'offre et de la demande en regroupant les acteurs/clients, créer une coopérative de production d'énergie locale.						
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - accompagnements Solis, Energ'ETHIC - appui CD2^e sur filière 						
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*		**		***		
Développement d'une filière intégrée	Associant les producteurs et installateurs		Associant en plus les partenaires publics		Associant en plus, les citoyens		
Points de vigilance, risques	Impact des décisions nationales sur les modèles économiques des filières d'EnR (législation, tarifs de rachat)						
Exemples, sources	<ul style="list-style-type: none"> - Solis, Energéthic - réseau de chaleur Pévèle Carembault - Agriculteurs ayant installé des unités de production de méthane (Pévèle) - financement : EnerCIT, fonds dédié à l'investissement dans la production citoyenne d'EnR 						

Engagement, objectif			
Développer une filière de réduction et de valorisation des déchets sur le quartier			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux		Bénéfices attendus
	Réduction des déchets à la source, réutilisation et réemploi Valorisation matière des déchets Valorisation énergétique des déchets		Réduire le volume et le nombre des déchets Améliorer le reste à vivre des familles Développer des outils de production d'énergies renouvelables à partir de la méthanisation
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)			
Acteurs pertinents (et spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> - habitants - association de sensibilisation et d'accompagnement à des projets de valorisation des déchets (ex : compostage de quartier) - collectivités en charge de l'organisation de la gestion des déchets - commerce au détail de produits recyclés, valorisés - entreprises de fabrication (écoconception) 		
Dimension citoyenne	Rôle des citoyens dans la réduction à la source des déchets par la réutilisation		
Actions	Identifier les gisements, éduquer les habitants à la réutilisation, implantation d'unités localisées de traitement (compostage de quartier, Repair café), développer l'emploi local sur cette filière de retraitement localisée		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - réseau des Repair Cafés : MRES - plateforme de don d'objets inutilisés, réutilisation locale en circuits courts : TIPIMI - stratégie/plan des EPCI - réseau des ressourceries, recycleries - ADEME sur des outils d'études et de calcul 		
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***
Réutilisation d'objets	Sensibilisation à l'apport des objets inutilisés à un point de collecte sélectif	Organisation de Repair Cafés ponctuels	Ouverture d'un lieu dédié à la réparation d'objets par les habitants accompagnés de praticiens professionnels + ressourcerie professionnelle
Compostage	Sensibilisation au compostage individuel	Implantation de composteurs citoyens collectifs dans des lieux stratégiques du quartier	Implantation de composteurs professionnels (habitants+ restaurateurs) dans des lieux stratégiques du quartier
Développement de méthaniseur	Réflexion sur la méthanisation	Micro méthaniseur	Méthaniseur plus important à l'échelle de la commune
Points de vigilance, risques	<ul style="list-style-type: none"> - importance d'une animation et d'une « permanence » pour éviter les dépôts sauvages - sensibilisation et accompagnement des populations dans la durée - montrer l'intérêt en économie d'argent et d'impact à la population, envisager un « retour sur investissement » 		
Exemples, sources	<ul style="list-style-type: none"> - Repair café : TIPIMI, MRES - Compostage semi industriel de quartier : les Alchimistes - Famille zéro déchets à Roubaix, Lille - Ressourceries - Donneries 		

Engagement, objectif			
Soutenir les activités économiques locales d'économie circulaire, notamment l'agriculture urbaine			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux		Bénéfices attendus
	Développer l'autonomie alimentaire des quartiers Réduire les transports Développer l'emploi sur des filières alimentaires locales		Production locale de qualité Sensibilisation de publics en précarité à une bonne alimentation de qualité écologique et sanitaire Sensibilisation aux modes de production, éducation à la consommation Des emplois locaux et pérennes, ouverts à des personnes avec de faibles qualifications de départ (métiers de la terre)
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)			
Acteurs pertinents (et spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> - école d'agriculture : ISA - acteurs associatifs locaux sur la mobilisation des publics - porteurs de projets de fermes urbaines - collectivités locales : communes pour l'insertion dans leur schéma de portage de repas, restauration collective - aménageurs sur l'accueil de ces activités de manière temporaire ou permanente 		
Dimension citoyenne	Participation des habitants aux projets de fermes urbaines		
Actions	Envisager la préfiguration ou l'occupation temporaire sur des espaces délaissés (friches) ou sur des espaces verts sous-utilisés (densification et rapprochement) Inclure des espaces de production (agriculture urbaine) dans les projets des ZAC		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Association française de l'agriculture urbaine		
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***
Occupation temporaire d'espaces	Occupation événementielle (animations publiques)	Occupation temporaire jusqu'à reprise du terrain	- préfiguration d'une future implantation définitive
Type d'agriculture	Agriculture urbaine en halle opaques nécessitant une énergie d'apport importante (ex : graines germées)	Agriculture en serre, apports énergétiques réduits	- agriculture en intérieur/extérieur quasiment autosuffisante et à haut rendement (ex : aquaponie)
Points de vigilance, risques	Attention à la pollution des sites		
Exemples, sources	<ul style="list-style-type: none"> - Cuisine Commune à Fives Cail : sensibilisation, accompagnement à la préparation, formation professionnelle sur les métiers de bouche, agriculture urbaine et coworking culinaire - association Les Sens du Goût sur la sensibilisation et l'accompagnement des personnes en situation de malbouffe à cuisiner par eux-mêmes - Ferme urbaine du Trichon à Roubaix - Paysans Urbains sur la Seine St Denis 		

Engagement, objectif		Favoriser la formation professionnelle au travers des projets urbains sur des métiers TRI		
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux	Bénéfices attendus		
	Développer l'emploi local dans les quartiers en renouvellement urbain Former aux métiers de demain (éco rénovation)	Des emplois sur le quartier sur des filières d'avenir et en circuits courts Une montée en compétence des acteurs existants (ex : artisans) Une maintenance locale des équipements de productions d'énergie ou des bâtiments éco-construits ou éco-rénovés		
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> - acteurs publics de la formation : Education nationale (Collèges, lycées, Lycées professionnels), GRETA - conseil régional sur le plan de formation professionnelle - consulaires et syndicats professionnels : CCI, CMA, CAPEB, FFB - entreprises locales et de l'ESS sur la construction, sur les services (services à la personne) et le numérique - associations et coopératives locales de l'éducation permanente et de la formation professionnelle (ex : Instep, Arefep, Crefo...) 			
Dimension citoyenne				
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les besoins en formation mais aussi les compétences sur le quartier (ex : démarche zéro chômeur) - identifier les besoins des entreprises locales - identifier les enjeux globaux et structurels sur un territoire élargi, sur des filières économiques à mettre en place ou renforcer - mettre en adéquation l'offre de formation et les besoins identifiés - accompagner les acteurs en place dans une montée en compétence, collective et individuelle à travers des « formations en chantiers » 			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - réseau de l'Education Permanente : AROFESEP - formation sur chantier, dispositifs de la CMA, CAPEB, FFB - formations de l'Education Nationale - Maisons de l'Emploi, PLIE, Missions Locales - C2RP 			
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***	
Type de formation pour artisans pour montée en compétence éco rénovation	Formation sur table	Formation par les pairs dans un espace test	Formation pendant le chantier in situ	
Ouverture aux demandeurs d'emplois du quartier	Détection et orientation des demandeurs d'emplois vers les filières d'avenir	Accompagnement aux savoirs de base et chantiers participatifs sur certains projets	Création d'une coopérative d'activités et d'emplois insérante pour les habitants du quartier	
Points de vigilance, risques	<ul style="list-style-type: none"> - assurer la continuité des dispositifs et une action à long terme au-delà des fluctuations de marché et des changements de politiques publiques - proposer des contreparties à ceux qui acceptent de se former : des marchés « réservés », des accompagnements... 			
Exemples, sources	<ul style="list-style-type: none"> - Formation par les pairs dans un espace test : ELEA à Mouscron (B) - Formation sur chantiers (CAPEB, Compagnons Villeneuve d'Ascq) 			

Engagement, objectif		Favoriser l'émergence de lieux d'initiatives citoyennes d'insertion sociale et professionnelle (tiers lieux)		
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux	Bénéfices attendus		
	(Re)développer le lien social, le vivre ensemble Développer des activités économiques dans les quartiers en renouvellement urbain Mutualisation de moyens, économie d'échelle et d'énergies	Accueil de porteurs de projets issus du quartier, accompagnement de leur projet, lutte contre l'isolement du porteur de projet Mutualisation et coopérations économiques facilitées entre les acteurs économiques et habitants du quartier		
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> - acteurs développant des tiers-lieux, collectif régional des Tiers-lieux (ex:Catalyst) - porteurs de projet dans le quartier - acteurs de la détection des projets et du lien social : centres sociaux, associations locales, Citélab, mission locale, maison de l'emploi, mairie de quartier... - habitants - aménageur : dans la définition de l'espace, son accueil dans le projet urbain et dans l'économie du bâtiment - commune : dans l'appui général à la démarche 			
Dimension citoyenne	Les habitants sont invités à participer à la définition des besoins d'un espace de rencontre/tiers-lieux et ensuite y participer sous diverses formes (coup de main, implication dans les activités économiques, financement participatif...)			
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - définir les besoins du quartier ou de la partie de quartier concerné : rencontre avec les riverains - réaliser une étude de marché recueillant les besoins des acteurs économiques endogènes et exogènes. - définir un espace et un modèle économique hybride (marchand, redistribution, réciprocité-collaboratif) 			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Collectif des Tiers-lieux au sein du collectif régional Catalyst (coopérative régionale en prévision) - Appui de la Région aux tiers-lieux (innovation sociale) - Appel à projet permanent de la MEL sur les Tiers-lieux 			
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***	
Origine du tiers lieu	Sous l'impulsion de la commune	Avec la participation d'acteurs économiques locaux	Avec une multiplicité de parties prenantes dont des habitants	
Equilibre entre les fonctions du tiers-lieu	Tiers-lieux essentiellement « social »	Tiers-lieux incluant en plus, une dimension marchande	Tiers-lieux équilibré avec, en plus, une démarche collaborative et un accompagnement des parties prenantes à la coopération	
Performance environnementale	Dans un bâtiment BBC	Dans un bâtiment conçu pour les mutualisations	Dans un bâtiment BEPOS E+C- avec une logique d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération	
Points de vigilance, risques	Attention aux franchises ou aux projets à visée essentiellement lucrative qui ne disposent pas d'une communauté de parties prenantes locales. Attention aux projets plaqués, descendants			
Exemples, sources	Tiers-lieux Fives Cail LaLOCO à Lille-Fives www.hauts.tiers-lieux.org			

Engagement, objectif Favoriser l'échange de biens et de services, le partage savoir-faire			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux		Bénéfices attendus
	Lutter contre la précarité et développer le reste à vivre des personnes en précarité Mutualiser et économiser des moyens de production et de consommation		Développer le reste à vivre des personnes en précarité sociale, énergétique, culturelle Développer l'autonomie et l'éducation à l'autoproduction Développer la conscience des savoirs et l'auto-estime
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)			
Acteurs pertinents (et spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> - acteurs du lien social dans le quartier : centres sociaux et associations - Tiers-lieux - habitants - la commune en soutien - acteurs des monnaies temps, monnaies complémentaires, réseaux ESS 		
Dimension citoyenne	Participation indispensable des habitants		
Actions	Définir des besoins et compétences avec les habitants (par exemple à partir des centres sociaux), organiser un SEL (Système d'Echange Local) préalable, développer une accorderie.		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - réseau des SEL - Réseau des Echanges Réciproques de Savoirs - réseau des accorderies - APES sur la monnaie locale et l'orientation vers des acteurs - IREV 		
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***
Démarche	Existence d'un RERS ou d'un SEL	Stratégie à l'échelle du quartier/de la ville portée par l'ensemble des acteurs et appuyée par la commune	Existence d'une accorderie
Localisation, effectivité	Évènements ponctuels dans des salles à disposition	Rencontres hebdomadaire dans un lieu dédié (tiers-lieu)	Un permanent dans un lieu ouvert et mixte (tiers-lieux)
Points de vigilance, risques	Attention à la mise en synergie et de ne pas cantonner la démarche à un public spécifique ou à un lieu dédié à vocation uniquement sociale		
Exemples, sources	<ul style="list-style-type: none"> - Accorderie de Lille-Fives - 25 SELs un peu partout en région Hauts de France 		


Engagement, objectif Favoriser des modes de production et de consommation responsable			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux		Bénéfices attendus
	Développer la production responsable par la consommation responsable Favoriser le moindre impact des produits sur l'environnement, la consommation d'énergies Développer des filières économiques locales respectueuses de l'environnement et productrices d'emplois locaux		Emplois locaux et de qualité Valorisation d'un savoir-faire local Moindre impact environnemental sur la consommation de ressources et sur le transport (circuits-courts)
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)			
Acteurs pertinents (et spécifiques)	- acteurs économiques : commerçants, artisans, entreprises de services. Notamment ceux de l'ESS - réseaux professionnels : Réseau Alliance, APES - collectivités : sur la commande publique		
Dimension citoyenne	Participation des habitants/clients à des coopératives de consommation.		
Actions	Identifier les besoins des consommateurs (études de marché) et les possibilités de production en circuits courts (fournisseurs)		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	- Travail des collectivités sur les circuits courts dans la restauration collective : CD59 et CD62 - APES sur la commande publique mais aussi sur la montée en compétence des acteurs économiques responsables		
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***
Origine locale des produits	Approvisionnement en local (<150kms)	Production à l'échelle de l'EPCI	Production dans le quartier
Qualité écologique des produits	Produits locaux (<150kms)	Produits locaux et bio	Produits locaux, bio labellisé « nature et progrès » (ou autre labellisation sur la qualité de l'emploi et de la biodiversité)
Implantation	Services assurés par un acteur régional	Services assurés par un acteur à l'échelle de l'EPCI	Services assurés par un acteur basé dans le quartier
Points de vigilance, risques	Vérifier l'origine des ingrédients surtout quand il y a des sous-traitants.		
Exemples, sources	- El Market : magasin de produits écoresponsables à Lille - coopératives de consommateurs : Superquinquin à Lille-Fives - Le court-circuit : livraison de paniers de produits bio locaux		


Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants


La mobilité des personnes et des biens est sans doute le thème le plus au cœur de l'articulation entre renouvellement urbain et troisième révolution industrielle (TRI), mais avec des points de départ différents. L'esprit du renouvellement urbain vise d'abord une augmentation de la mobilité des personnes pour traiter une problématique d'enclavement social, souvent facilitée par des choix urbanistiques. Les solutions passent beaucoup par les transports collectifs, à développer et sécuriser. Les déplacements en vélo sont encouragés pour leur contribution à la mobilité individuelle à moindre coût. Dans une logique TRI, le souci premier est de développer le recours à des modes de transports peu ou pas émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Il s'agit alors de faciliter des mobilités par l'apport et / ou le transfert vers des modes dits « doux » (transports en commun, vélo, véhicules électriques, déplacements pédestres) ou de partage (covoiturage, location). Renouvellement urbain et TRI ont pour ennemi commun la traditionnelle voiture individuelle qui consomme, pollue, coûte et encombre les espaces urbains.

Les acteurs mobilisés profitent d'un contexte plutôt favorable. Sur le plan réglementaire, des textes existent pour imposer des réflexions et des choix d'aménagements favorables aux modes doux (citons par exemple la loi Laure de 1996). Sur le plan technique, le développement de mobilités électriques et des communications numériques facilite l'émergence d'une offre non émettrice de GES et possiblement partagée. Le thème de la mobilité concernant tous les âges, la dynamique citoyenne a un haut potentiel. Elle peut faciliter la mise en œuvre d'une grande refonte de la mobilité respectant la logique de la TRI.


14. Faire un état des lieux des pratiques de mobilité	22
15. Augmenter la part des transports partagés (transport en commun, covoiturage)	23
16. Augmenter la part des mobilités non consommatrices ou « actives » (pédestres, vélo, skate)	24
17. Développer les mobilités électriques	26
18. Réduire les mobilités contraintes hors quartier	27


Engagement		Faire un état des lieux des pratiques de mobilité		
Objectif visé	La connaissance des mobilités (mode, motifs, horaires, flux, usagers) est un préalable nécessaire pour connaître les besoins, les attentes, et les potentiels à valoriser pour aller vers des déplacements moins carbonés et moins contraints.			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux		Bénéfices attendus	
	Connaissance préalable à des actions efficaces et en phase avec les besoins et attentes Effet d'information et d'interpellation des habitants		<ul style="list-style-type: none"> - Identification des motifs et formes de mobilité, dans et hors quartier - Repérage des mobilités contraintes, par services et équipements structurants - Identification des priorités et potentiels 	
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Ville Bailleurs – habitants – associations pour relais Transporteurs en commun et taxi			
Dimension citoyenne	Problématique de mobilité universelle, s'adressant à tous Eclairage sur les modes de vie via les mobilités Effet d'information et d'implication de tous les profils habitants			
Actions	Enquêtes qualitatives et quantitatives sur les pratiques Opérations d'observation, visant les déplacements pédestres Cartographie des circuits, flux, et modes de déplacement Qualité des aménagements (TC, piétonnier, cyclable...) Evaluation des espaces rattachés à chaque mode de transport (circuit, stationnement). Indication des temps de trajet Production d'une stratégie de mobilité adaptée			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Associations locales pour la mobilisation des habitants Recours possible à des personnes ressources habitantes			
Niveaux de performance	*	**	***	
Information et sensibilisation des habitants	Tous les profils enquêtés	Habitants impliqués dans la réalisation des enquêtes	Habitants partie prenante dans les différentes phases (production, analyse, plan d'actions)	
Cartographie	Des flux, modes de transport et motifs...	...pour toutes les profils d'habitants	...pour les mobilités intra et vers autres quartiers	
Objectifs d'actions centrés sur les mobilités	Amélioration de la mobilité des non motorisés	Amélioration des mobilités douces	Développement des mobilités électriques	
Objectifs d'actions centrés sur les capacités cognitives des populations	Effort sur la qualité des informations et ses supports	Exercices d'information et de cognition avec expert	Exercices avec implication pédagogique d'habitants	
Points de vigilance, risques	Intégrer les mobilités empêchées par inadaptation ou manque de solutions Se méfier des doubles (Cf. variation de modes et intermodalités)			
Exemples, sources				

Engagement, objectif		Augmenter la part des transports partagés (transports en commun, covoiture)		
Objectif visé	Les transports en commun sont en phase avec les objectifs du renouvellement urbain (désenclavement, accessibilité financière, réforme des espaces urbains...) et ceux de la TRI (moins de déplacements en VL, moins de GES). Une présence en phase avec les besoins dans les quartiers RU est un invariant. Leur développement est une opportunité d'ajustement de l'offre aux besoins, notamment en matière d'accessibilité des commerces et services.			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux		Bénéfices attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des GES transports - Réduire les mobilités et la dépendance automobile 		<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du désenclavement du quartier - Réduction de la dépendance à la voiture - Gain sanitaire par l'amélioration de la qualité de l'air 	
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Ville - Transporteur - aménageurs - opérateurs numériques			
Dimension citoyenne	Mobilité facilitée des non motorisés Désenclavement social et géographique Culture de la mobilité et de l'autonomie			
Actions	Repérage des pratiques lors de l'état des lieux (données transporteur) Amélioration des conditions d'accessibilité physique Diagnostic personnalisé en direction des ménages Amélioration de l'information sur l'activité des TC (passages, incidents...) Développement des mises en contact interpersonnelles pour plus d'usages partagés des véhicules individuels			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Objectivation des usages par les données d'activité des TC			
Niveaux de performance et actions associées	*	**	***	
Transport en commun	Arrêt(s) de bus sur le quartier	Liaison directe au centre-ville	Système navette d'arrêt à la demande	
Qualité des liaisons	Liaison directe au centre-ville			
Qualité des arrêts	Abri anti-pluie...	...avec banc d'attente	...système d'info sur attente et correspondance	
Temps de fréquence du bus	Moins de 10 minutes le jour	Moins de 10 minutes jusqu'à 22 heures	Service constant semaine et week-end	
Covoiturage	Mise en place interface de réservation			
Points de vigilance, risques	Confort des arrêts de bus (fauteuil et protection pluie) Fréquence des passages et plages horaires adaptées aux besoins Localisation des arrêts (Cf. services, commerces, personnes âgées...)			
Exemples, sources				

Engagement, objectif	Augmenter la part des mobilités non consommatrices, appelées « mobilités actives » (déplacements pédestres, vélo, skate, trottinette...)	
Objectif visé	<p>Les mobilités douces étant un levier majeur d'une réduction des GES, elles doivent être facilitées et encouragées. Souvent malmenées par l'aménagement urbain, ces pratiques doivent être facilitées en levant leurs principales contraintes (qualité des liaisons, sécurisation...). Elles s'opposent notamment aux mobilités automobiles de courte distance. Les mobilités actives sont peu développées par manque d'infrastructures et de la priorité donnée aux mobilités motorisées.</p> <p>Une mobilité active doit s'inscrire dans l'intermodalité des transports afin de faciliter les déplacements quelle que soit la distance et l'état physique ou mental des personnes et de réduire les modes les plus polluants et consommateurs d'énergie carbonée (pétrole...) ou à risques (électricité nucléaire...) en développant la continuité des parcours (onde verte).</p>	
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	<p>Enjeux globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des GES transports - Réduire la circulation automobile - Réduction de la dépendance automobile 	<p>Bénéfices attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des coûts de mobilité dans les budgets domestiques - Amélioration de la qualité de l'air - Baisse des nuisances sonores - Amélioration de la santé des personnes et des indicateurs de santé publique - Réduction du risque d'accident grave - Réduction des coûts d'infrastructure - Incitation au commerce de proximité
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)		
Acteurs pertinents (et spécifiques)	<p>Etat et collectivités (plan d'action concerté), Associations usagers et promotion mode actif (conseils aux collectivités, experts mobilité, aménagement, pratiques, apprentissage), collectif d'habitants, structures scolaires (école, collège, lycée), entreprises (IKV), le CREM, ARS, DRC</p>	
Dimension citoyenne	<p>Habitants à la fois prescripteurs et premiers bénéficiaires Facilitation des relations interpersonnelles (Cf. meilleure urbanité) Progression de la sécurité par la progression de la fréquentation des espaces de circulation et de passage Bénéfice sanitaire attendu Enjeu de représentation positive en direction des jeunes Sociabilité et services par achat et réparation des vélos</p>	
Actions	<p>Plan d'actions en phase conception (concept, faisabilité, expérimentation et déploiement) et Schéma Mobilité Actives</p> <p>Faciliter et sécuriser les circulations et liaisons</p> <p>Réduction réfléchie des emprises destinées à l'automobile</p> <p>Activités économique et citoyenne par les vélos (réparation et gardiennage)</p> <p>Diagnostic personnalisé en direction des ménages</p> <p>Création et / ou restauration de proximité des services et commerces</p> <p>Collectifs d'apprentissage par des personnes déjà praticiennes</p> <p>Convaincre de l'intérêt personnel des mobilités actives, et de l'intérêt commun</p> <p>Développer les infrastructures entre quartiers résidentiels, zone commerciales, d'activités...</p> <p>Former les élus et autres acteurs des projets</p> <p>Améliorer les représentations sociales des modes actifs vs modes inactifs</p> <p>S'inscrire dans l'intermodalité avec ses acteurs</p>	
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<p>Adossement à des actions santé</p> <p>Intérêts variés des vélos : mobilité, insertion économique, anti-précarité transport</p> <p>Art. 20 de la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation rationnelle de l'Energie, 1996 !) transcrit au L. 228-2 du CEnv., PDU, PDE, PLU, CEREMA, FUB (et son projet ALVEOLE), ADAV (intervenant PNUR1) et son CREM</p>	

Niveaux de performance	*	**	***
Part des mobilités non motorisées	5% des déplacements Ou Moins 5% Ou + 15%	10% Moins 10% +30%	15% moins 15% +50%
Progression du parc vélo			
Implantation station vélos en libre-service			
Points d'ancrage vélo	< + 5%	+ 5 à 10 %	+ 10 %
Création d'ateliers de réparation de vélos	Rien	+ 1 ETP	➤ 1 ETP
Réduction pollution automobile			
Réduction nuisance sonore			
Réduction accidents de la route			
Points de vigilance, risques	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation du stockage des vélos sur la voie publique - Préservation du commerce spécialisé - Vigilance vis-à-vis des représentations défavorables touchant les modes actifs, en particulier le vélo (non-respect des feux et des piétons, dangereux...). - Puissance de la représentation sociale de la voiture (publicité, prétendue valorisation personnelle et prétendu espace de liberté...) 		
Exemples, sources	Baromètre ville cyclable www.parlons-velo.fr Politique cyclable : https://droitauvelo.org/-Dossiers- Impact de la politique d'aménagement sur la mobilité : cas des éco quartiers de Vauban et Rieselfeld à Fribourg, All. : http://journals.openedition.org/eue/pdf/576		

Engagement, objectif		Développer les mobilités électriques		
Objectif visé	Le développement des mobilités électriques (voitures, vélos, trottinettes...) permet de jouer sur plusieurs axes de la TRI : réduction des GES, gain sanitaire, autoconsommation électrique dans le cas d'installation sur site. S'ajoute à cela une réduction des nuisances sonores, importante pour le confort de vie en ville.			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux		Bénéfices attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des GES transports - Mobilité accrue par les vélos électriques (distance, chargement, assistance aux capacités physiques) 		<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des nuisances sonores - Développement du mix énergétique par les véhicules hybrides 	
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Ville – EPCI – aménageurs – acteurs du réseau électrique – bailleurs locatifs sociaux			
Dimension citoyenne	Citoyens prescripteurs Bénéfice sanitaire attendu			
Actions	Déploiement d'infrastructures de recharge, pour véhicules électriques et hybrides Implantation sur l'espace public et en espaces privés			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Aides nationale, régionale ou locale régulières Véhicules électriques convertibles en ressource de stockage			
Niveaux de performance	*	**	***	
Réduction des mobilités motorisées	Réduction de la circulation automobile			
Création d'un parc électrique (voitures, vélos)				
Bornes de chargement (espaces public et privés)				
Emplois créés par le parc électrique				
Points de vigilance, risques	Accessibilité financière des véhicules concernés Sécurisation des infrastructures de recharge			
Exemples, sources				

Engagement, objectif		Réduire les mobilités contraintes hors quartier		
Objectif visé	Même non dénuées d'effets positifs (sortie, sociabilité...), les mobilités contraintes posent avant tout des problèmes (temps mobilisé, coût induits, fatigue, dépendance vis-à-vis des personnes ressources). Ceux-ci pèsent d'abord sur les ménages non motorisés, et font l'effet d'une double peine. L'objectif visé a donc plusieurs enjeux : développement durable, qualité de vie, équité de traitement.			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux		Bénéfices attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des nuisances de mobilité (GES, temps, coût, risque) - Amélioration de l'offre en services et commerces à proximité 		<ul style="list-style-type: none"> - Décloisonnement du quartier (services et commerces pour tous) - Renforcement du lien social 	
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Ville – services publics de proximité – unions commerciales – CCI			
Dimension citoyenne				
Actions	Identification des mobilités contraintes par l'état des lieux Evaluation des besoins et attentes par concertation et co-construction Exploitation des outils numériques Exploration de solutions diversifiées (outils numériques, services et commerces mobiles, espaces éphémères...)			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	En phase avec le retour du petit commerce			
Niveaux de performance	*	**	***	
Réduction des mobilités motorisées				
Réduction des mobilités contraintes hors quartier				
Offre de services et commerces	Présence de commerces et services de base	Diversification des commerces et services		
Points de vigilance, risques	Tenir compte des démarches et achats possibles à distance Vigilance vis-à-vis des besoins des personnes non motorisées et âgées			
Exemples, sources				

Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers

L'efficacité énergétique ne peut se penser qu'avec la sobriété énergétique en parallèle. La sobriété énergétique consiste à éviter de consommer l'énergie (ex : isoler un logement) et l'efficacité énergétique consiste à diminuer les consommations d'énergie pour le même service rendu (ex : installer une chaudière avec un rendement thermique plus performant). La sobriété énergétique doit être choisie et non pas subie, sinon cela va à l'encontre de la qualité de vie dans les logements. La pédagogie et la sensibilisation, à l'entrée et régulièrement durant l'occupation du logement, sont nécessaires à l'atteinte des performances énergétiques visées.

Après avoir réduit les consommations par des actions de sobriété et d'efficacité, l'énergie résiduelle nécessaire peut être produite à partir d'énergies renouvelables et/ou de récupération. La priorité est le raccordement à des réseaux existants (ex : réseau de chaleur urbain) et à la gestion collective de l'énergie, ce qui diminue les coûts globaux d'usage. Les énergies renouvelables mobilisées peuvent être de toute sorte (solaire thermique, photovoltaïque, géothermique, ...), sous réserve qu'une étude du potentiel ait été réalisée et mise en regard des consommations prévues.

Aux innovations techniques, technologiques et pédagogiques peuvent s'ajouter des innovations organisationnelles qui réinterrogent les besoins réels et l'usage. Par exemple, un nouveau modèle de facturation sur la base d'un forfait énergie pour inciter à consommer juste : une faible consommation entraîne le reversement d'un bonus, et a contrario une consommation excessive déclenche un malus (c'est la logique du « hors forfait » des abonnements téléphoniques : les kWh au-delà du seuil coûtent plus cher que ceux qui lui sont inférieurs).

Ces considérations techniques ou technologiques doivent toutes concourir à un confort d'usage du logement. Il est plus facile de promouvoir de la qualité de vie auprès des habitants plutôt que des économies d'énergie !

La mobilité est intrinsèquement liée à l'énergie : se déplacer est en soi consommateur d'énergie. Les réseaux des logements et espaces publics doivent permettre la distribution d'électricité pour alimenter les actuels et futurs véhicules électriques (vélo, scooter, voiture, ...). Seules les questions de réseaux et de production d'énergie seront abordées dans cette section. La question des besoins et des moyens de mobilité sont étudiés dans la section relative à la priorité « Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants ».

Dans tous les cas, la question énergétique ne s'étudie qu'en coût global : il faut tenir compte de l'investissement, des consommations, de la maintenance et des coûts fixes de distribution (ex : abonnement). L'énergie grise (c'est-à-dire l'énergie dépensée pour la fabrication des matériaux de construction ou d'équipement, ou dépensée en phase chantier) est elle aussi importante à considérer. A ce titre, le dilemme réhabilitation/construction doit intégrer un bilan énergétique complet. La finalité de la Troisième Révolution Industrielle est bien la lutte contre le réchauffement climatique : toute énergie consommée, et donc tout gramme de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère, doit être évitée autant que possible !


Ces actions d'atténuation des changements climatiques sont à conforter par des actions d'adaptation. A cette fin d'adaptation, les aménagements extérieurs, la végétalisation, le bioclimatisme et l'intégration de la biodiversité sont des leviers à mobiliser.

19. •	L'efficacité énergétique et la sobriété au service du confort dans le bâtiment	29
20. •	Energies Renouvelables et de Récupération au sein des bâtiments producteurs d'énergie	31
21. •	Stocker, distribuer et autoconsommer l'énergie au sein même des bâtiments et du quartier	32
22. •	Ville durable et adaptée au changement climatique	33

Engagement, objectif				L'efficacité énergétique et la sobriété au service du confort dans le bâtiment			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux			Bénéfices attendus			
	Réduction de la consommation de ressources et de l'émission de polluants Réduction de la consommation d'énergie finale Réduction de la pollution lumineuse Amélioration du confort Fin de la précarité énergétique			La sobriété énergétique implique une réduction des consommations énergétiques, et donc un allègement des factures énergétiques des ménages. Cela augmente leur pouvoir d'achat et leur propension à payer leurs charges de loyer.			
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)							
Acteurs pertinents (et spécifiques)	EPCI, Bailleur, Aménageur, Usager						
Dimension citoyenne	Les habitants sont, via leurs modes de consommation et habitudes, directement concernés par la réduction des consommations et la sobriété énergétique. Ils sont invités à être acteurs de leur nouveau quartier rev3 et participent dès la phase de conception. L'appropriation des logements doit se faire dès la réception des clés par les habitants						
Actions / Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une enveloppe du bâti performante. - Mettre à disposition des habitants des équipements leur permettant de connaître leurs consommations (wattmètres, sous-compteur par pièce ou typologie d'équipement). - Connaître les consommations globales de chaque bâtiment ou groupement de logements. - Sensibiliser les habitants et les former à leur nouvel habitat (Défi famille à énergie positive, guide d'accueil, informations sur les consommations des parties communes, communication sur la démarche, information régulière, ateliers collectifs, proposer une « certification », formation conditionnant la remise des clés du logement). - Un éclairage public basse consommation, pensé pour maximiser l'efficacité énergétique (faisceau lumineux orienté vers le trottoir et non pas sur la route, allumage automatique par détection des passants, création d'une trame noire pour favoriser la biodiversité et limiter la pollution lumineuse). - Un éclairage public utilisant l'énergie produite par le quartier. - Utiliser une signalétique à faible empreinte environnementale (pas de consommation ou consommation d'énergie locale, utilisation d'éco ou de biomatériaux). 						
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement							
Niveaux de performance	*		**		***		
Réduire sa consommation (chauffage)	Logement neuf < 30 kWh/m ² /an Logement rénové < 50 kWh/m ² /an		Logement neuf < 15 kWh/m ² /an Logement rénové < 25 kWh/m ² /an Standards de la maison passive		Standards de la maison passive Production d'énergie renouvelable		
Accompagner les habitants	Guide d'accueil, informations sur les consommations des parties communes communication sur la démarche, information régulière : 1 bulletin d'informations/trimestre		Accompagner chaque année les habitants, via des ateliers collectifs		Accompagner chaque année les habitants, proposer une « certification », formation conditionnant la remise des clés du logement (A refaire à chaque nouvel entrant, dès l'arrivée dans le logement)		


<p>Points de vigilance, risques</p>	<p>Changement des habitudes des habitants à accompagner (ex : réglage du chauffage, éclairage ou veille inutile, ...)</p> <p>Si le thermostat de la chaufferie collective est bridé, risque que les habitants désirant une température supérieure utilisent des systèmes d'appoint énergivore (radiateur électrique d'appoint) ou dangereux (poêle à pétrole).</p> <p>Anonymat des données : sans accord des locataires, aucune donnée personnelle ne peut être récupérée à la maille d'un logement (CNIL).</p>
<p>Exemples, sources</p>	<p>Roubaix ville zéro déchet</p> <p>Lamaisonpassive.fr</p> <p>Programme CLEO développé par la "start-up" Economie d'Énergie, programme proposé par LMH à ses locataires (https://www.cleoetmoi.fr/)</p> <p>Energie SPRUNG</p>

Document de travail

Engagement, objectif				Energies Renouvelables et de Récupération au sein des bâtiments producteurs d'énergie			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux			Bénéfices attendus			
	Réduction de l'émission de polluants Production d'énergie renouvelable Rénovation du parc immobilier existant			Baisse des coûts d'utilisation Impact positif sur la santé Baisse de la facture énergétique Diminution des coûts d'investissement si raccordement à un réseau existant ou en projet			
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)							
Acteurs pertinents (et spécifiques)	EPCI, Bailleur, Aménageur, énergéticien						
Dimension citoyenne	Selon le contexte social : possibilité pour les habitants d'investir dans une structure coopérative de production d'ENR. Sensibiliser les citoyens et leur permettre de s'approprier les dispositifs de production d'énergie pour éviter les phénomènes de rejet.						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le potentiel : <ul style="list-style-type: none"> o Identification des projets de production d'énergie (éolien, photovoltaïque, méthanisation, géothermie...) en cours ou existants et étude de l'intérêt de rejoindre les projets, o Identification des potentiels des différentes énergies renouvelables et fatales sur site ou à proximité (terrains communaux en transition, industries productrices de chaleur, surfaces foncières ou de toiture disponibles, ...) - Changer le combustible d'une chaudière existante (passer du fossile au renouvelable). - Produire de l'énergie pour soi (voir fiche suivante) ou à injecter sur le réseau. 						
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	SEM de région : Picardie pass rénovation, programme SPEE en ex-Picardie, sociétés de tiers financement à creuser						
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*		**		***		
Produire de l'énergie localement	40% < potentiel EnR&R utilisé (les 60% restant sont fournis via un contrat d'énergie verte)		60% < potentiel EnR&R utilisé (les 40% restant sont fournis via un contrat d'énergie verte)		80% < potentiel EnR&R utilisé		
	L'électricité produite est injectée sur le réseau		L'électricité produite est autoconsommée (>50%), le reste est injecté sur le réseau		L'électricité produite est autoconsommée (>80%), le reste est injecté sur le réseau		
Points de vigilance, risques	Adapter les sources de production au gisement : vérifier la pertinence économique. Programmer les travaux de manière à ne pas tuer le gisement ¹ d'économies d'énergie ² . Sensibiliser les citoyens et leur permettre de s'approprier les dispositifs de production d'énergie pour éviter les phénomènes de rejet. Adapter les projets à leur environnement patrimonial et aux contraintes architecturales.						
Exemples, sources	Centrales villageoises, coopératives						

¹ Tuer un gisement : cela signifie qu'une action de rénovation peut limiter la poursuite de la rénovation pour des raisons économiques. Par exemple, la réalisation d'une isolation plus performante que l'existant, mais encore loin des standards de la maison passive, ne permet pas d'aller au bout du gisement d'économies d'énergie.

² Gisement d'économies d'énergie : il s'agit des potentiels de réduction de consommation liés à la technique (isolation thermique d'un bâti, remplacement des ampoules, des radiateurs, des menuiseries, ...) ou aux usages (éco-gestes, sobriété, ...).

Engagement, objectif				Stocker, distribuer et autoconsommer l'énergie au sein même des bâtiments et du quartier			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux			Bénéfices attendus			
	<p>Orienter les choix d'aménagement et d'équipements afin de promouvoir des productions énergétiques locales (EnR), des solutions de stockage et la mise en place de réseaux intelligents</p> <p>Promouvoir l'autoconsommation et la mutualisation de l'énergie</p> <p>Permettre à l'utilisateur final de devenir un acteur responsable de sa consommation</p>			<p>Baisse des coûts d'utilisation</p> <p>Impact positif sur la santé, réduction de l'émission de polluants</p> <p>Baisse de la facture énergétique</p> <p>Diminution des coûts d'investissement si raccordement à un réseau existant ou en projet</p>			
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)							
Acteurs pertinents (et spécifiques)	EPCI, Bailleur, Aménageur, énergéticien						
Dimension citoyenne	<p>L'énergie consommée par les habitants est produite sur place. Ils sont intégrés à la prise de décisions.</p> <p>Selon le contexte social : Possibilité pour les habitants d'investir dans une structure coopérative de production d'ENR.</p>						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le potentiel : identification des projets de réseau de distribution en cours ou existants (chaleur, électrique, gaz, ...) étude de l'intérêt de rejoindre les projets ; identification des moyens techniques de stockage. - Mettre en place des solutions de stockage adaptées à l'échelle du logement (ballons d'eau chaude...). - Création de smart-grids (ou de micro-grids) à l'échelle d'un ou plusieurs îlots. - Développement de services et d'actions pédagogiques associés à la mise en place de compteurs communicants. - Adoption d'objectifs de consommation d'énergie pour les contrats de chauffage relatifs aux équipements publics. 						
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<p>Solutions juridiques en termes d'expérimentation, de dérogation... :</p> <p>Décret n° 2016-704 du 30 mai 2016 relatif aux expérimentations de services de flexibilité locaux sur des portions du réseau public de distribution d'électricité (vérifier)</p> <p>Ordonnance n° 2016-1725 du 15/12/2016 relative aux réseaux fermés de distribution</p>						
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*		**		***		
Capacité de stockage	Capacité de stockage égale à 5% de la capacité de production		Capacité de stockage égale à 15% de la capacité de production		Capacité de stockage égale à 25% de la capacité de production		
Autoconsommation	L'électricité produite est autoconsommée (>50%), le reste est injecté sur le réseau		L'électricité produite est autoconsommée (>70%), le reste est injecté sur le réseau		L'électricité produite est autoconsommée (>90%), le reste est injecté sur le réseau		
Points de vigilance, risques	<p>Adapter les sources de production au gisement : vérifier la pertinence économique</p> <p>Dans le cas de l'autonomie énergétique d'un bâtiment, même s'il est en capacité technique de se couper du réseau, juridiquement chaque habitant doit être raccordé au réseau public et doit pouvoir choisir son fournisseur d'énergie.</p> <p>Sur l'autoconsommation électrique se posent de nombreuses questions juridiques et financières, spécifiques à chaque projet. L'autoconsommation collective nécessite la création d'une personne morale, impliquant une volonté et un investissement des citoyens.</p>						
Exemples, sources	<p>Centrales villageoises, coopératives</p> <p>Source à compléter pour stockage : exigences CRE pour les Zones Non Interconnectées (Marie-Galante renouvelable)</p> <p>La Commission de Régulation de l'Énergie encourage l'autoconsommation avec un minimum de 50% (source CRE).</p>						

Engagement, objectif		Ville durable et adaptée au changement climatique		
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux Globaux		Bénéfices attendus	
	S'adapter au changement climatique Réduction de la consommation d'énergie finale Atténuer les effets du changement climatique		Impact positif sur la santé Réduction des risques climatiques	
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)				
Acteurs pertinents (et spécifiques)	EPCI, Aménageur, Caisse des Dépôts et Consignation			
Dimension citoyenne	Les usagers ont un pouvoir décisionnel. Mise en place de comité de décisions partagées.			
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un espace public durable. - Gérer de manière alternative les espaces de nature. - Adapter la ville au climat (éviter les îlots de chaleur par une présence renforcée de végétaux, étudier les phénomènes climatiques locaux tels que les tempêtes, s'adapter au risque de submersion marine, aux inondations). - Prévoir une maintenance facile. - Fabrication locale du mobilier urbain. - Analyse du Cycle de Vie du mobilier urbain, des opérations de renouvellement urbain. - Densité pour lutter contre l'étalement urbain (voir objectif Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées). - Utiliser des surfaces déjà artificialisées en priorité, telles que les friches. - Intégrer la nature en ville : jardins familiaux, partagés, circuits courts, agriculture urbaine, trames verte-bleue-brune-noire, aménagements des bâtiments³. - Tendre vers le zéro déchet (Défi Famille Zéro Déchets, installation de composteurs collectifs, de poulaillers). - Communiquer sur les services écosystémiques de la nature en ville – éducation mauvaises herbes, insectes, ... 			
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Ademe (approche environnementale de l'urbanisme, plein d'autres outils)			
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***	
Part d'éco-(ou bio)-matériaux	Utiliser 20 % d'éco-(ou bio)-matériaux	Utiliser 60 % d'éco-(ou bio)-matériaux	Utiliser 100 % d'éco-(ou bio)-matériaux	
Proportion de la nature en ville	30% < Proportion d'espaces de nature <40%	40% < Proportion d'espaces de nature <60%	60% < Proportion d'espaces de nature	
Gestion alternative des espaces de nature	40% < proportion d'espaces privés avec gestion alternative < 60% 70% < proportion d'espaces publics avec gestion alternative <80%	60% < proportion d'espaces privés avec gestion alternative < 80% 80% < proportion d'espaces publics avec gestion alternative <90%	80% < proportion d'espaces privés avec gestion alternative 90% < proportion d'espaces publics avec gestion alternative	
Points de vigilance, risques	Communication sur l'introduction d'un écosystème et non pas de nuisibles.			

³ Trame verte : réseau formé de continuités écologiques terrestres, favorisant les déplacements et l'accomplissement du cycle de vie des espèces terrestres.

Trame bleue : réseau formé de continuités écologiques aquatiques.

Trame brune : réseau formé de continuités écologiques des sols naturels, essentiels au fonctionnement des écosystèmes.

Trame noire : réseau formé de corridors sur lequel l'éclairage artificiel nocturne est adapté pour limiter ses impacts sur la nature.

Réaliser des aménagements et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté et anticipant les évolutions et mutations futures


Que l'on se place du point de vue du renouvellement urbain ou des approches Rev3, la prise en compte des usages et l'anticipation des évolutions futures constituent un enjeu important. Ces enjeux concernent aussi bien les bâtiments à vocation résidentielle ou d'activité que les équipements et les espaces publics. Cela peut se traduire par la mise en place d'un parcellaire mutable et par une stratégie patrimoniale différenciée s'appuyant sur une analyse multicritères de la situation et du potentiel de chaque bâtiment.


Dans le domaine du logement, les évolutions à intégrer sont liées aux aspects démographiques (transformations de la cellule familiale, vieillissement de la population) et aux aspects sociologiques (évolution des préférences et des modes de vie). De manière plus spécifique, en relation avec les enjeux de transition énergétique et sociétale, les aménagements et les équipements seront conçus pour favoriser des usages et des pratiques qui constituent des réponses à ces enjeux de transition. On peut citer en particulier les pratiques d'entraide (échanges de service ou de matériel), le partage d'équipements (laverie...), les nouvelles habitudes de mobilité (garages à vélo...), de nouveaux comportements (jardin partagé, gestion des déchets...). Ces éléments impliquent la programmation d'espaces et de locaux permettant les échanges, la mutualisation, l'innovation, avec tout ce que cela implique en termes de souplesse et d'évolutivité.


Les aménagements et les constructions intégreront pleinement les piliers de la TRI en termes d'énergie, en expérimentant ou en déployant des solutions énergétiques favorisant l'autoconsommation et la mutualisation énergétique à l'échelle d'îlots (EnR, bâtiments producteurs d'énergie, stockage, internet de l'énergie). La prise en compte de l'empreinte carbone, ainsi que les principes de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération guideront également les choix en matière de construction (écoconception, nature des matériaux, évolutivité et réversibilité des aménagements...).

Dans les opérations de renouvellement urbain, il y a parfois lieu d'arbitrer entre rénover des bâtiments et les démolir pour faire place à des constructions nouvelles. Plusieurs dimensions apparaissent importantes pour réaliser de tels arbitrages : l'empreinte carbone (en considérant évidemment l'ensemble du cycle de vie des bâtiments), mais aussi l'impact des choix opérés sur le modèle urbain (éléments de patrimoine...) et surtout sur le modèle social (éléments d'identité, relations sociales, pratiques collectives...).

- | | |
|--|----|
| 23. Adapter les bâtiments aux évolutions économiques et culturelles, en aménageant les parties communes pour en faire des espaces de convivialité, de partage, voire d'économie locale | 35 |
| 24. Valoriser la biodiversité ainsi que la végétation en ville | 36 |
| 25. Développer l'écoconception pour respecter l'environnement et le bien-être des habitants | 37 |

Engagement, objectif			
Adapter les bâtiments aux évolutions économiques et culturelles, en aménageant les parties communes pour en faire des espaces de convivialité, de partage, voire d'économie locale			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux		Bénéfices attendus
	Besoins spécifiques à certaines catégories de population Vieillesse de la population		Disposer de solutions en termes d'habitat et de services adaptées aux besoins de groupes particuliers de la population (jeunes, âgés...), aux besoins actuels et aux besoins futurs
	Evolution des modes de vie		Offrir des bâtiments qui intègrent des habitudes et des préférences nouvelles, et qui contribuent à un renforcement de l'attractivité du quartier
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)			
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Collectivités territoriales Organismes d'HLM		
Dimension citoyenne	Espaces « capables » (espaces non aménagés susceptibles d'accueillir ultérieurement des projets issus des habitants), aménagements éphémères Ateliers de co-élaboration en phase conception du projet Création d'une association ou d'une structure coopérative pour la gestion d'espaces collectifs		
Actions	Appréhender les besoins en tenant compte des évolutions passées, actuelles et futures et considérer les différentes échelles géographiques (quartier, commune, EPCI) Susciter et, le cas échéant, accompagner des projets d'habitat participatif Promouvoir des résidences ou îlots intergénérationnels Favoriser des offres d'habitat spécifiques pour étudiants, jeunes actifs, jeunes en situation de précarité Favoriser des offres d'habitat pour les personnes âgées (entre logements ordinaires et hébergement en EHPAD) Inciter la construction ou la rénovation de bâtiments adaptés à de nouvelles pratiques, intégrant logements, espaces et services communs, espaces de coworking...		
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	Réunions publiques, forums ouverts, balades urbaines, enquêtes, ateliers d'urbanisme... Région Hauts de France : Observatoire de la démocratie participative et e-démocratie (à vérifier) IREV (« Participation des habitants : de l'expression à la co-construction »), CERDD		
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*	**	***
Existence, dans le quartier, de réponses adaptées aux évolutions démographiques et de modes de vie	Une offre d'habitat dédiée à des besoins spécifiques (jeunes, personnes âgées...)	Une offre d'habitat incluant de manière significative des espaces et/ou des services communs	Un îlot ou un bâtiment intégrant logements et espaces pour des activités économiques, favorisant échanges et mutualisation
Points de vigilance, risques	Eviter les solutions irréversibles ou trop rigides : les solutions qui apparaissent innovantes et adaptées aujourd'hui ne le seront peut-être plus demain.		
Exemples, sources	Exemples d'habitat participatif (Villeneuve d'Ascq, Lille Bois-blancs...) Ilot Bon secours, Arras (Pas de Calais habitat)		

Engagement, objectif				Valoriser la biodiversité ainsi que la végétation en ville			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux			Bénéfices attendus			
	La place de la nature en ville est primordiale pour répondre aux enjeux en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.			La biodiversité apporte des services sur différents plans : gestion des eaux pluviales, maintien de la diversité des espèces animales et végétales, paysages de qualité, lieux d'apprentissage et de découverte, production potagère, réduction des îlots de chaleur...			
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)							
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Collectivité territoriale (définition du PLU), aménageurs, écologues						
Dimension citoyenne	Intégrer la démarche participative (ex Interreg ADUS : étude socio) Ateliers de quartier						
Actions	<p>Toitures et murs végétalisés</p> <p>Un espace de nature accessible à tous, avec des espaces et des habitats adaptés à une diversité d'espèces animales et végétales (dont arbres fruitiers, essences mellifères, en priorité des variétés locales)</p> <p>Gestion différenciée des espaces verts, sans produits phytosanitaires</p> <p>Une gestion des eaux pluviales fondée sur des aménagements écologiques (noues...)</p> <p>Création ou préservation de continuités écologiques : des trames verte, bleue et noire</p> <p>Animations pédagogiques en direction des enfants</p> <p>Projets d'agriculture urbaine</p>						
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<p>Associations spécialisées dans le suivi de la biodiversité, associations d'éducation à l'environnement</p> <p>Les communes ou EPCI peuvent établir une charte urbaine, architecturale et paysagère à destination des constructeurs.</p>						
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*		**		***		
CBS (coefficient de biotope par surface) : surface éco aménageable/surface de la parcelle	Coefficient de 0,5 appliqué seulement aux îlots nouvellement aménagés		Coefficient global de 0,4 appliqué à l'ensemble du quartier		Coefficient global de 0,6 appliqué à l'ensemble du quartier		
Points de vigilance, risques							
Exemples, sources	<p>Le (CBS)</p> <p>http://multimedia.ademe.fr/catalogues/CTecosystemes/fiches/outil11p6364.pdf</p> <p>http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/GT-TV_B Fiche_8_Coefficient_Biotope_Surface_Juillet_2015_cle2be58b.pdf</p> <p>Charte renouvellement urbain durable</p> <p>Manifeste pour des projets d'urbanisme durable</p> <p>Interreg ADUS</p>						

Engagement, objectif				Développer l'écoconception pour respecter l'environnement et le bien-être des habitants			
Enjeu global, bénéfices attendus, argumentaire	Enjeux globaux			Bénéfices attendus			
	<p>Actuellement le parc immobilier est à l'origine de presque un quart des émissions de gaz à effet de serre en France. Un bâtiment durable est un bâtiment dont le processus de conception, voire de réhabilitation, a fait l'objet d'une démarche calée sur celle de l'éco conception.</p> <p>Le secteur du bâtiment génère des volumes importants de déchets (déchets inertes pour l'essentiel), en particulier les opérations de démolition et de rénovation.</p>			<p>Une réduction des émissions de GES par une diminution des consommations énergétiques et de l'empreinte carbone des interventions immobilières</p> <p>Une réduction des consommations de matière première</p> <p>Des bâtiments confortables (lumière naturelle, apports solaires, environnement sain)</p> <p>Une réduction de la pollution générée par des déchets et des risques sanitaires associés</p>			
Lien avec les critères Rev3 (critères Rev3 et critères associés)							
Acteurs pertinents (et spécifiques)	Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre						
Dimension citoyenne	Auto construction, auto réhabilitation accompagnée						
Actions	<p>Intégrer, lors des opérations de construction neuve et de rénovation, une approche d'écoconception prenant en compte l'ensemble des étapes du cycle de vie et en intégrant, dès la conception, la gestion de la fin de vie des bâtiments et des matériaux.</p> <p>Réaliser des bâtiments durables : économes (en énergie, en entretien-maintenance, en coût global) ; respectueux de l'environnement (implantation et orientation des bâtiments, utilisation de matériaux ayant une faible empreinte carbone, limitant les nuisances liées aux chantiers) ; confortables (apports solaires maîtrisés et rafraîchissement passif, lumière naturelle contrôlée et vues agréables, environnement sain).</p> <p>Expliciter lors de la consultation des entreprises la nécessité de préciser les modalités de gestion des déchets de chantier, en considérant l'estimation des quantités de déchets produits par nature, l'identification des sites de traitement, de stockage ou de recyclage, l'évaluation du coût de l'élimination des déchets et les modalités d'organisation (collecte, stockage, transport...).</p>						
Ressources, dispositifs, outils, accompagnement	<p>L'analyse en cycle de vie (ACV) Cd2e</p> <p>Circulaire du 15 février 2000 relative aux plans de prévention et de gestion des déchets de chantiers du bâtiment et des travaux publics</p>						
Niveaux de performance (critères, les 3 niveaux)	*		**		***		
% de bâtiments (ou surfaces de plancher) éco conçus dans les opérations de construction neuve et de rénovation	40% des surfaces de plancher en construction neuve, intégrant la démarche d'écoconception		40% des surfaces de plancher en construction neuve et en rénovation, intégrant la démarche d'écoconception		60% des surfaces de plancher en construction neuve et en rénovation, intégrant la démarche d'écoconception		
% de déchets de BTP recyclés	50% des déchets du BTP		70% des déchets du BTP (c'est l'objectif à horizon 2020 fixé par une directive européenne et repris par la loi française sur la transition énergétique de 2015)		80% des déchets du BTP		
Points de vigilance, risques	<p>S'assurer que les performances énergétiques visées lors de la conception soient effectives en étant attentif à l'exploitation des bâtiments, aux pratiques des intervenants techniques et des occupants.</p> <p>Les plans de gestion des déchets sont centrés sur le tri, l'enlèvement et le traitement des déchets. L'organisation des chantiers, des commandes de matériaux peuvent avoir un impact sur le volume de déchets produits et la réduction du volume des déchets peut constituer également un objectif.</p>						

Exemples, sources	Fiche écoconstruction et écoconception http://ecoconception.oree.org/eco-conception-en-question/qu-est-ce-que-l-eco-conception/eco-construction-et-eco-conception.html Fiche Fédération française du bâtiment (gestion des déchets de chantier) http://www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment/le-batiment-et-vous/construction-durable/la-gestion-des-dechets-de-chantier.html
--------------------------	--

Document de travail